**0. INFORMATIONS RELATIVES A LA STRUCTURE PORTEUSE DU PROJET**

**1.Données générales**

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom de l'organisation** | Plateforme Contemporaine  PC |
| **Statut juridique**  **Numéro** | ASBL  N°F.92/17.975 du 16 février 2012. |
| **Date de création** | Novembre 2011 |
| **Adresse (comme indiquée dans les statuts)** | 248, Avenue M’siri  Bandalungwa – Kinshasa  République Démocratique du Congo |
| **Compte bancaire** | RAWBANK :  35101-01014281101-04 USD  35101-01014281102-01 EUR |
| **Nom de la personne responsable du dossier** | Kahindo Siku Dada |
| **Numéro de téléphone de la personne responsable du dossier** | +243 851 28 74 53  +32 471 06 53 01 |
| **Courriel de la personne responsable du dossier** | [plateformecontemporaine@gmail.com](mailto:plateformecontemporaine@gmail.com)  [dadakahindo@yahoo.fr](mailto:dadakahindo@yahoo.fr) |
| **Site** | https://pc-arts.org/ |

Plateforme Contemporaine est un des principaux opérateurs culturels de Kinshasa. L’association elle-même ne produit pas d’œuvres artistiques. Elle soutient la création par l’aide à la production et par des activités de renforcement et de diversification de la création artistique. Elle réalise des projets de collaboration et de coopération avec et entre artistes et organisations culturelles. Ces projets ne sont pas uniquement événementiels mais envisagent un fonctionnement dans la durée. Par ailleurs, elle stimule la réflexion et la discussion sur l’art actuel à Kinshasa et en RDC, elle organise des activités pour élargir et diversifier le public et elle cherche à élaborer des réseaux sur le plan artistique et structurel.

1. **CONTEXTE**

Depuis 2019, les actions pour la promotion de l’entrepreneuriat culturel menées par l’asbl Plateforme Contemporaine au sein de plusieurs campus universitaires de Kinshasa dans le cadre du projet « Facultés et Arts » (Fac’Arts) ont comme but de consolider l’offre culturelle et artistique dans le milieu académique. Ces actions ont contribué aux renforcement des capacités d’une vingtaine d’étudiants bénéficiaires du programme d’initiation à l’entrepreneuriat culturelle, et a permis d’alimenter les débats entre opérateurs culturels, autres corps des métiers et membres de la société civile autour de la possibilité de nouvelles synergies entre différents domaines de société et les solutions que celles-ci pourraient apporter en réponse aux problèmes qui empêchent l’émergence d’un secteur culturel professionnel.

En effet, dans le cadre de la tenue des tables rondes, le projet Fac’Arts a également permis des réflexions ciblant dans un premier temps l’identification d’obstacles majeurs qui empêchent les organisations de s’épanouir dans la durée au sein du secteur artistique et font que le secteur n’atteint pas son plein potentiel. Ces obstacles constituent les défis que les futurs entrepreneurs culturels en formation trouveront sur leur chemin et seront appelés à stratégiquement contourner dans un avenir proche.

Parmi ces contraintes on peut épingler :

* la faible intégration socioculturelle du pays
* la très faible consommation de produits artistiques congolais par les Congolais,
* l’absence de mécanismes d’encadrement et de promotion de jeunes talents dans le secteur artistique et culturel
* l’insuffisance de sécurité sociale pour les artistes congolais
* l’absence d’une industrie culturelle en général et artistique en particulier qui prenne en compte la chaîne de valeurs artistiques
* l’insuffisance de stratégies et structures de promotion des arts congolais, la faible culture entrepreneuriale dans le chef des opérateurs culturels congolais
* l’insuffisance d’infrastructures de promotion culturelle et artistique
* l’insuffisance du mécénat et du mentorat dans le pays, l’absence d’un dispositif officiel d’appui à la création et à la diffusion des productions artistiques locales

Ainsi, après observations et analyses, il est important de souligner qu’au-delà des ressources naturelles dont regorgent les sol et sous-sol de la RD Congo, les données actuelles après la pandémie de COVID-19 appellent à comprendre que les ressources humaines constituent un véritable patrimoine national à haut potentiel dans lequel il est important d’investir.

Kinshasa, comme les autres provinces, regorge de jeunes talents artistiques, académiques, entreprenants et engagés… portant en eux la promesse du progrès auquel ils aspirent de contribuer. La préoccupation de la Plateforme Contemporaine est celle de s'assurer que les nombreux talents que comptent ce pays ne nous filent pas entre les doigts pour se perdre dans le vent, mais que nous puissions leur offrir une terre fertile pour leur permettre de prendre racine exactement à l’endroit qui leur convient et d’étendre leurs branches jusqu’au ciel. Ainsi, investir dans la jeunesse étudiante d’aujourd’hui revient à construire efficacement le pays de demain, car promouvoir l’entrepreneuriat des jeunes, c’est favoriser directement la lutte contre l'incidence de la pauvreté établit en moyenne à 80% et le taux de chômage à 84% en 2020 selon les sources officielles.

**2. OBJECTIFS**

- Assurer la formation continue à moyen terme d’une vingtaine des étudiants finalistes et jeunes diplômés membres des clubs Fac’Arts responsables de l’organisation d’activités et projets culturels au sein des universités et institutions académiques.

- Coordonner la gestion d’un programme de stage professionnel à moyen termes auprès des organisations et projets culturels, artistiques et autres organisations et entreprises locales pour les étudiants finalistes et jeunes diplômés membres des Fac’Arts Club après renforcement de capacité en collaboration avec des structures professionnelles dans les domaines d’intervention visés.

- Promouvoir la réalisation des travaux de recherche scientifique dont les thématiques cadrent avec la culture et les arts en collaboration avec l’universités et d’autres partenaires

- créer des débouchés économiques concrets dans le domaine des arts, notamment pour des groupes sociaux spécifiquement ciblés, notamment les jeunes et les femmes

-développer un cadre stimulant les investissements et l’entreprenariat culturels

- Développer à moyen terme un cadre stimulant l’entrepreneuriat culturel et les investissements susceptibles de consolider les opportunités d’entrepreneuriat dans le secteur artistique de jeunes diplômés membres de Fac’arts Club.

- Promouvoir l’intégration des jeunes entrepreneurs culturel, des managers d’artistes, des gestionnaires de projets culturels et autres corps de métiers sur le marché de l’emploi en République Démocratique du Congo.

- Accroître l’autonomie (financière) et assurer la continuité (d’une année académique à l’autre) des Fac’Arts Clubs au sein des universités partenaires

- Développer un système de gestion de stage dans le domaine culturel pour les étudiants membres des Fac’Arts Clubs

- Mener un travail de plaidoyer, tant au niveau des pouvoirs publics qu’au sein du secteur privé, en vue de créer un cadre stimulant les investissements et les initiatives d’entrepreneuriat culturel.

- Associer une sélection d’opérateurs culturels internationaux d’Afrique sub-saharienne dans la recherche de réponses aux problèmes qui freinent le développement du secteur artistique et empêchent les arts de pleinement se réaliser en tant qu’activité économique, à Kinshasa comme ailleurs en RD Congo et en Afrique.

1. **PERTINENCE DU PROJET**

A travers Fac’Arts Professionnel, l’ASB Plateforme Contemporaine propose de mettre en valeur la potentialité de la culture pour générer une dynamique de changement sociétal. En effet, les artistes peuvent étonner, proposer des perspectives qui vont au-delà de la situation actuelle et provoquer une dynamique contribuant à un réel changement.

Le secteur artistique a donc un grand potentiel social, voire économique, mais ce potentiel reste largement inexploité. C’est pourquoi nous souhaitons développer avec ce programme un cadre d’échange, de sensibilisation, de collaboration et de coopération, pour permettre à la culture de trouver sa place au sein du monde académique auprès des futurs leaders du pays pour que ceux-ci contribuent à la mise en œuvre des arts comme instrument de plaidoyer et de développement économique.

Soucieuse de promouvoir la culture en milieu universitaire, la Plateforme Contemporaine organise avec Fac’Arts Club des formations orientées vers la gestion de projets culturels. Ces formations, destinées aux étudiants d’autres filières que celles des arts et de la culture, fournissent aux futurs cadres les outils fondamentaux pour valoriser les potentialités culturelles existantes ainsi que les moyens de les transformer en atouts économiques afin d’alimenter le développement de l’industrie culturelle en RDC. De surcroit, nous nous engageons à accompagner ces étudiants dans la conception des propositions culturelles qu’ils souhaiteraient réaliser au sein de leurs universités respectives et à mettre à leur disposition, après acceptation de leur proposition, les moyens techniques et financiers nécessaires à la réalisation de leur projet. Par ailleurs, ces mêmes étudiants seront impliqués dans l’organisation et la diffusion d’une programmation culturelle proposée par Plateforme Contemporaine à titre d’un événement par université par année académique. Les spectacles proposés (théâtre, danse, musique …) constitueront à chaque fois le point de départ d’une réflexion et d’un débat sur un sujet de société actuel. Donner aux membres des Fac’Arts Club l’opportunité d’organiser des événements culturels en bénéficiant du soutien et de l’expertise de Plateforme Contemporaine, leur permettra d’acquérir, personnellement et du point de vue de l’organisateur, l’expérience de projets artistiques en tant que produit économique et de se familiariser avec certaines compétences d’entrepreneuriat culturel leur offrant la possibilité de renouveler ce type d’initiative après leurs études.

Il s’agit également de sensibiliser à la culture l’ensemble des étudiants qui assisteront à la programmation culturelle dans les universités, de les intéresser aux arts et au potentiel des arts en tant que moyen de plaidoyer et de création d’activité économique, visant non seulement l’élargissement d’un futur public cible, mais également le déploiement d’un réseau de partenaires issus de différents domaines académiques pouvant contribuer au développement du secteur culturel de façon à permettre aux arts de réaliser pleinement leur potentiel social et économique.

1. **RESSOURCES**

**a. Ressources humaine**

Outre les ressources humaines de l’ASBL Plateforme Contemporaine affectées au projet, Fac’Arts Pro fera appel à des expertises externes, par le biais d’un appel d’offre sur diverses plateformes numériques, pour renforcer l’équipe exécutive à différents niveaux : tant dans la réflexion que dans la réalisation, tant sur le terrain et qu’au bureau.

Les services académiques des universités partenaires mettront à la disposition du projet un effectif de gestion (constitué d’une ou de deux personnes) qui sera chargé du suivi des activités pour le compte de l’université et fera le lien entre l’université et la Plateforme Contemporaine.

**b. Matériel**

Les nécessités matérielles sont définies par les éléments constitutifs des fiches techniques de chaque projet proposé dans le cadre du programme Fac’arts Club des différentes institutions académiques partenaires.

1. **PUBLIC CIBLE**

Le projet cible en premier lieu les membres de Fac’Arts Club, soit « finalistes », c’est-à-dire complétant la dernière année de leurs études, soit diplômé depuis moins d’un an, de l’université ou institution académique partenaire et qui sont **à l’initiative d’un projet d’entreprenariat culturel sélectionné**.

Ensuite, le projet s’adresse principalement aux **étudiants de l’UWB, IFAD, ULK, UCC**, **UPC** et **UMK,** en particuliers les membres du Fac’Arts Club, réservé à une sélection de maximum 10 étudiants par université.

En outre, il est important de noter ici que les bénéficiaires de ces projets ne se limitent pas aux jeunes qui participent à la réalisation de ceux-ci. **L’ensemble des étudiants des universités partenaires** seront invités à participer en tant que spectateurs aux restitutions des ateliers artistiques dans leurs universités respectives ou au spectacle-débat organisé par le Fact’Art Club de leur université. Nous espérons que ces expériences puissent altérer le rapport de ces jeunes face l’art, la pratique artistique, la culture et l’interculturalité vers une plus grande ouverture à (et intérêt pour) les arts, notamment les arts de la scène et en particulier les arts contemporains, mais également que les acteurs et structures issus des domaines de l’enseignements et de la culture associés au projet puissent perpétuer les activités qui visent à accorder une place (plus importante) à l’art dans l’enseignement, et ce au bénéfice des actuels et futurs et étudiants.

Finalement, l’objectif est toutefois que **l’ensemble du secteur culturel kinois** bénéficie du projet, et ce dans la mesure où l’impact sociétal auquel « Fac’arts » aspire se situe au niveau de la professionnalisation et du renforcement du secteur culturel que nous proposons de réaliser avec Fac’arts.

1. **LOCALISATION DU PROJET**

Les activités du projet se dérouleront en premier lieu dans la Ville-Province de Kinshasa et pourra s’étendre dans le pays.

Le projet est basé en partie au siège de l’ASBL Plateforme Contemporaine. Ensuite le projet prend relais aux bureaux des Fac’arts club implantés dans les campus universitaires respectifs comme sièges d’exploitation.

Les universités ci-après sont sélectionnés :

* Université Protestante au Congo (UPC) – Commune de Lingwala
* Université Libre de Kinshasa (ULK) – Commune de Limete
* Université William Booth (UWB) – Commune de Gombe
* Institut Facultaire de Développement (IFAD) – Commune de Kasa-Vubu
* Université Catholique au Congo (UCC) – Commune de Limete
* Université Moderne de Kinkole (UMK) – Commune de Kinkole

1. **STRATEGIES**

Pour pérenniser la vision et consolider les actions du projet, la Plateforme Contemporaine mise, primo sur l’autonomisation des clubs culturels implantés aux seins des campus universitaires pour assurer leur bon fonctionnement et garantir l’implication des valeurs ajoutées aux profits des communautés estudiantines ; secundo sur le renforcement continu des capacités des étudiants membres, et tertio, sur la croissance continue de ces initiatives d’une année académique à l’autre par un système de succession démocratique.

Par ailleurs, un programme de gestion de stages (administration, organisation, production, diffusion, …)en milieu professionnel artistique est prévu et sera développé en partenariat avec diverses initiatives culturelles devant se tenir à Kinshasa en 2021.

Pour faciliter davantage leur intégration professionnelle, après ces stages, les étudiants finalistes et jeunes diplômés qui se seront distingués en proposant des projets d’entreprenariat culturel novateurs, pourront bénéficier de bourses, de subventions et d’accompagnement de façon à créer un contexte incubateur pour leurs initiatives.

1. **ACTIONS**

Les actions que Fac’Arts Pro se propose de mettre en place afin de mettre en œuvre ces pistes stratégiques sont

a. créer des associations d’étudiants (Fac’Arts Club) pour la promotion de la culture et de l’entrepreneuriat culturel au sein de leurs universités respectives

b. proposer un trajet de formation et d’accompagnement dans la réalisation de projets culturels pour les étudiants membres de Fac’Arts Club

c. programmer des spectacles artistiques en rapport avec divers débats de société en milieu universitaire dont l’organisation et la promotion seront confiés au Fac’Arts club de l’université où l’événement a lieu

d. entamer un dialogue la mise en valeur du potentiel socio-économique des arts entre divers acteurs des domaines culturel, académique, associatif et entrepreneuriales, ainsi que par le biais de rencontres internationales

e. promouvoir la réalisation de travaux de recherche scientifique dont les thématiques cadrent avec la culture et les arts

f. mettre en œuvre un système de gestion de stages en milieu artistique pour les membres des Fac’Arts Club

g. faciliter la réalisation de projets d’entreprenariat novateurs par une sélection ciblée parmi les propositions des étudiants ayant parcouru le trajet Fac’Arts Club, l’octroi de bourses de démarrage pour les projets sélectionnés et l’alimentation d’un contexte incubateur

1. **REALISATION**

**a. Création des Fac’Arts Club**

La mise en œuvre des associations d’étudiants pour la promotion de la culture et de l’entrepreneuriat culturel se fera par l’implantation d’un bureau « Fac’Arts » sur les campus respectifs des universités partenaires, ainsi qu’à travers la réalisation d’activités pour lesquelles les étudiants membres seront appelés à prendre des responsabilités : l’organisation et la promotion de spectacles-débats et de « tables rondes » entre acteurs de différents domaines de société et filières professionnelles, la participation aux colloques internationaux et la réalisation d’activités culturelles de leur propre initiative.

L’installation des Fac’Arts Club sera suivie de deux séances stratégiques permettant de transmettre aux formateurs partenaires les informations nécessaires à l’identification des objectifs à atteindre et les stratégies pédagogiques à mettre en place dans la réalisation du trajet de formation, notamment les caractéristiques spécifiques des différents Fac’Arts Club.

**b. Trajet de formation**

Le trajet proposé aux étudiants membres des Fac’Arts Club comprend :

* Une formation sur le leadership et l’entreprenariat
* Une formation en gestion des projets et gestion d’équipe
* Une formation en le management et la gestion d’entreprise culturelle

Chaque formation aura un durée de 10 jours, divisé en semestre, c’est-à-dire 5 jours par semestres par formation.

Ces formations seront assurées par des partenaires techniques qui assureront également le rôle d’« incubateurs » des projets de « start-up » culturels que les étudiants ayant bénéficié de ces formations pourront proposer à l’aboutissement du trajet parcouru.

**c. Spectacles-débats**

Plateforme Contemporaine proposera par institution d’enseignement supérieur partenaire, une programmation pendant l’année académique et une autre pendant les vacances, à titre de deux spectacles dits « engagés » suivis d’un débat sur le débat sociétal abordé et trois spectacles « purement artistiques », donc sans débat, pendant les vacances.

**d. Dialogue sur la mise en valeur du potentiel socio-économique des arts**

* **3 journées préparatoires** au colloque international sur les questions liées à la mise en œuvre de la culture comme vecteur de développement économique et d’avancement social

Les sous-thèmes proposés aux intervenants invités, bien que d’évidence fixés en concertation avec eux, pourraient par exemple porter sur :

* + la fédération et représentation de structures et initiatives culturelles grâce au développement de réseaux intra- et intersectoriels (locaux / régionaux / nationaux / internationaux)
  + la stimulation d’investissements dans le domaine culturel, notamment par l’exploration du potentiel de partenariats privés-publics.
  + L’échange de bonnes pratiques et de stratégies de mise en œuvre de la culture en tant que vecteur de développement économique et d’avancement social
  + les opportunités à différents niveaux (local / régional / national / international) de mise en commun de ressources, d’expertise et de réseaux dans le cadre de partenariats entre structures et initiatives culturelles, éducatives et/ou associatives
* **6 jours de colloque international** dans les 6 universités partenaires, c’est-à-dire 1 journée de conférences par université avec à chaque fois un autre sous-thème et 3 intervenants différents par jour, à savoir 1 membre de l’équipe d’experts de Kinshasa et les représentants de 2 parmi les 5 structures culturelles internationales invitées, telles que par exemple :
* Le Festival TOSEKA de Kisnhasa (RD Congo)
* La [Biennale de Dakar](https://biennaledakar.org/) (Sénégal)
* Les Récréatales de Ouagadougou (Burkina Faso)
* Le Nyege Nyege Festival de Kampala (Ouganda)
* Le National Arts Festival de Makhanda (Afrique du Sud)

**e. Projets de recherche**

Les travaux scientifiques sélectionnés bénéficieront d’une diffusion dans les secteurs culturel et/ou académique.

**f. Stages en milieu artistique**

Les stages se dérouleront dans trois festivals, une institution et trois structures culturelles. Les étudiants seront orientés par secteur. Nous aurons la possibilité entre :

* **Au sein des festivals :**
* Festivals de théâtre (par exemple : le Festival International de l’Acteur)
* Festivals de musique (par exemple : Mbonda elela)
* Festivals d’Arts visuels (par exemple : la Biennale Yango de Kinshasa)
* Festivals de cinéma (par exemple : le Festival International de Kinshasa)
* **Au sein des institutions culturelles**

(par exemple : les centres culturels de Wallonie-Bruxelles International ou de l’Institut Français)

* **Au sein des structures culturelles et artistique**

(par exemple : l’ASBL Plateforme Contemporaine ou la Compagnie des Intrigants)

**g. Soutien au « start-up » culturels**

Après achèvement de leurs études et comme aboutissement du trajet de formation continu Fac’arts les étudiants seront appelés à proposer des projets d’entrepreneuriat culturel innovant devant un jury constitué des plusieurs experts.

Les projets sélectionnés bénéficieront d’une bourse pour faciliter le démarrage d’une entreprise culturelle. Chaque projet bénéficiera également d’un accompagnementpar les partenaires incubateurs*.* Ces structures spécialisées assureront une fonction de « coaching » et constitueront de la sorte un relai plus technique au soutien apporté par la plateforme au développement des « start-up » culturels mis en place.

Par ailleurs, Plateforme Contemporaine contribue par diverses initiatives, notamment par le biais de projets actuellement en cours de réalisation, à la création et à l’alimentation d’un contexte incubateur propice au développement dans la durée des projets soutenus :

* la fédération et mise ne réseau du secteur culturel de Kinshasa
* la création d’un réseau intersectoriel local, notamment par la mise en œuvre de synergies entre les domaines culturel, académique, associatif et entrepreneurial.
* la mise en réseau d’acteurs culturels internationaux
* la promotion mesures et d’investissements favorables à la professionnalisation et au développement du secteur culturel à Kinshasa et en RD Congo, grâce aux efforts de plaidoyer entrepris à cet effet

1. **INTERVENANTS**

**a. Le rôle des partenaires techniques, dits « incubateurs »**

* Offrir aux porteurs des initiatives sélectionnées des conseils en management, un soutien administratif et un suivi continu du projet en développement, permettant de l’évolution de l’idée initiale proposée en un nouveau produit culturel économiquement viable.
* Faciliter l’accès à un écosystème de ressources et d’expertise susceptible de contribuer au développement des initiatives soutenues.

**b. Critères**

**Si Jeunesse Savait ASBL** est une organisation qui œuvre pour la promotion du leadership et l’entrepreneuriat des jeunes, particulièrement la jeunesse féminine.

Notons que l’année du lancement a été marqué par la faible participation féminine, néanmoins les quelques candidates membre des clubs ont fait preuve de beaucoup de détermination et d’engagement. La collaboration avec cette organisation permettra :

* de relever le défi d’adresser pleinement le potentiel de la participation féminine au projet Fac’Arts
* d’assurer une programmation artistique qui accorde la place à la lutte pour les droits de la femme dans le monde actuel
* de former des futurs cadres capables de défendre les droits de la femme au travers notamment de projets culturels, capables de sensibiliser par les arts sur des débats de société relatifs aux féminismes et capables de créer des entreprises qui mettent en avant les activités des femmes au centre de l’économie.

Outre l’ASBL Si Jeunesse Savait (SJS), le projet fera appel à l’expertise de trois sociétés choisies à la suite d’une procédure de sélection dans le cadre d’un appel d’offre. Après sélection, un partenariat sera conclu pour ces appuis.

La première aura pour mission d'accompagner les entrepreneurs dans le développement de projets et de stratégies répondant à leurs ambitions, notamment par la valorisation des ressources (humaines) à disponibilité.

La collaboration avec cette organisation permettra d’assurer le renforcement de capacité par la formation des jeunes entrepreneurs issus des Fac’Arts Club en différentes matières telles que le management stratégique et opérationnel d’un projet, le marketing, la gestion financière des entreprises, la gestion d’équipe, la prise de la parole en public, la rédaction de rapports et de correspondances administratives.

La deuxième formation sera axée sur le management et la gestion d’entreprise culturelle constituent une composante primordiale du projet. L’expert externe qui assurera ces formations, devra faire en sorte que les formations et l’accompagnement proposés soient axés sur la spécificité des initiatives proposées par les étudiants et se construisent de façon interactive à basé de la situation de départ propre aux étudiants participants.

Le troisième partenaire aura pour mission d’assumer la coordination de l’accompagnement des projets sélectionnés pas les partenaires incubateurs ainsi que le suivi du développement de ceux-ci.

La société doit être spécialisée en évaluation et rédaction de projets, création et développement de sociétés, coaching en gestion de projets et d’entreprise. Elle sera la structure incubateur principale et se chargera en collaboration avec le Plateforme Contemporaine à constituer le jury pour la sélection des projets start-up et à recruter les coach pour le suivi des boursiers. Elle travaillera en collaboration avec les différentes organisations formatricespour s’assurer de la complémentarité de celles-ci dans l’orientation de l’accompagnement incubateur afin d’optimaliser les opportunités en faveur d’un développement dans la durée des initiatives soutenues.

1. **RESULTATS**

A court et moyen terme Fac’Arts professionnel se veut répondre à des besoins et des contraintes qui pénalisent l’intégration des jeunes diplômés dans la vie professionnelle en tant qu’initiateurs de projets innovants qui peuvent alimenter le développement du secteur culturel et artistique en République Démocratique du Congo.

Cependant, pour chaque exercice, Fac’Arts professionnel ambitionne de promouvoir le renforcement des capacités professionnelles et l’investissement dans le secteur culturel par l’octroi de bourses aux projets culturels d’une vingtaine de finalistes et jeunes diplômés membres des clubs Fac’Arts Club issus des institutions académiques et universités partenaires.Les étudiants bénéficieront d’un coaching de la part d’experts et de professionnels des domaines d’intervention visés.

Les actions entamées auront pour conséquences directes :

* l’assurance d’un fonctionnement dans la durée des clubs Fac’Arts par le développement d’une pépinière de cadres et futurs entrepreneurs culturels
* l’élargissement et la diversification de productions artistiques et culturelles au sein des campus universitaires
* l’augmentation de l’accessibilité à la culture favorisée par l’avènement du projet Fac’Arts et l’élargissement du public intéressé par la culture et les arts en milieu académique
* l’augmentation de production de travaux scientifiques en rapport avec les arts et la culture
* l’alimentation du débat au sein des communautés universitaires sur la mise en œuvre des arts pour favoriser une dynamique de changement sociétal,
* la promotion de la connexion business to business entre divers acteurs culturels, économiques et de la société civile.
* la création d’opportunités pour les projets culturels et artistiques portés par les jeunes diplômés

1. **DURABILITE**

Il s’agit premièrement de créer de l’emploi grâce à la diversification et la multiplication d’activités culturelles, et ce en créant les circonstances adéquates pour permettre aux artistes et opérateurs culturels de s’adresser à une plus grande variété de publics cibles et d’élargir leur rayon d’action à davantage de terrains d’interventions. La mesure dans laquelle le projet parvient à baliser le chemin pour de nouvelles formes de collaboration entre d’une part le secteur culturel et d’autre part les OSC, les domaines de l’éducation, des soins de santé, du numérique**…** sera déterminant pour la création d’emploi dans ces différents domaines.

De surcroît, ces initiatives donneront plus de visibilité au travail artistique et nous espérons que de voir la culture mise en œuvre au bénéfice de l’avancement économique et social, notamment des plus fragilisées de la société, changera le regard de l’opinion publique – encore souvent très péjoratif en RD Congo – sur les arts. Ce changement de mentalité, ainsi que les mécanismes de collaboration intra- et intersectoriels, mais surtout les opportunités de développement d’activités économiques ainsi réalisées.

Ensuite, pour réaliser l’objectif d’améliorer les conditions de travail des artistes et opérateurs culturels, nous proposons de diriger des profils d’autres filières (entrepreneurs, gestionnaires, économistes, juristes…) vers le secteur culturel. L’évolution d’un secteur qui s’articule principalement autour d’initiatives d’artistes individuels dont la gestion revient le plus souvent à ces mêmes artistes et qui opère en grande partie eu sein de l’économie dite « informelle » à un ensemble de structures professionnellement gérées, fédérées et représentés par des réseaux (syndicales, intra- et intersectoriels, régionaux et (inter)nationaux) se veut l’incubateur d’un contexte propice au développement d’entreprenariat culturel et aux investissements financiers dans le domaines des arts, permettant au secteur de se libérer, à terme et du moins en partie, de sa trop grande dépendance envers les bailleurs de fonds internationaux.

(FAP) propose (…) un travail de plaidoyer, tant auprès des pouvoirs publics qu’au sein du secteur privé, en vue de stimuler la prise de mesures, le décret de législation et l’octroi de financements devant permettre au secteur culturel de pleinement réaliser son potentiel de vecteur de développement économique et d’avancement social.

Un colloque international sera organisé en vue de créer un réseau de partenaires culturels d’Afrique sub-saharienne (en Afrique c’est mieux), les liens créés de cette façon impacteront positivement et durablement les efforts conjugués de professionnalisation et de renforcement des secteurs culturels représentés par les différentes structures dont est constitué ce réseau.

De donner aux étudiants membres de « Fac’Arts Club » l’opportunité d’organiser des activités culturelles au sein de leurs universités respectives, leur permettra d’acquérir personnellement et du point de vue de l’organisateur l’expérience et les compétences d’entreprenariat culturel.

Toujours dans la préoccupation de proposer des initiatives se renforçant mutuellement en vue de créer des mécanismes permettant leur pérennisation indépendamment du projet qui en est à l’origine, le système de gestion de stages dans le domaine des arts pour les étudiants membres des Fac’Arts Clubs renforce les compétences en entreprenariat culturel des étudiants bénéficiaires, oriente effectivement des jeunes issues de différentes filières économiques et académiques vers le secteur culturel et sera sans le moindre doute accueilli très favorablement par les structures artistiques kinoises souffrant d’un grand besoin d’une force de travail aux compétences plus diversifiées. Pour ce faire, nous mettrons en place un projet pilote basé sur des partenariats avec un nombre limité d’événements culturels devant avoir lieu à Kinshasa en 2021. Il est à prévoir que ce concept gagnant-gagnant sera vite adopté par le reste du secteur. Les opérateurs culturels en bénéficieront car les étudiants impliqués de la sorte dans les projets artistiques attirent un potentiel public de jeunes et constituent une main d’œuvre à coût réduit.

Les étudiants pour leur part bénéficieront d’une formation sur le terrain et de l’opportunité d’accéder à un emploi au sein du secteur culturel pendant et/ou après leurs études.

1. **DURÉE DU PROJET :**

Le projet s’étalera sur période de 18 mois.

1. **CHRONOGRAMME 2021**

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **PLANIFICATION DES ACTIVITES PRINCIPALES DU PROGRAMME** | | **2er Semestre 2021** | | | | | | | | **1er Semestre 2022** | | | | | |
| **1. Mise en place & 1fonctionnement de 6 Fac'Arts club** | **Description des activités ( se référer au Budget)** | **Mai** | **Juin** | **Juillet** | **Aout** | **Septembre** | **Octobre** | **Novembre** | **Décembre** | **Janvier** | **Février** | **Mars** | **Avril** | **Mai** |
| **1.1**. **Organisation des séances stratégiques** |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| **1.1.1**.Séances stratégiques PC & Structure de coordination projet (1) |  | **x** |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| **1.1.2** Séances stratégiques (2) |  | **x** |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| **1.2. Formations** |  | **x** |  |  |  |  |  |  |  | **x** |  |  |  |
| **1.3. Stages** |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| **1.3.1** Stage Festivals |  |  |  |  |  |  | **x** | **x** |  |  |  |  |  |
| **1.3.2** stage structure ou institution culturelle |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | **x** |
| **1.4** Spectacles et débats |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| **1.4.1** Spectacle vivants/ cachets |  |  |  | **x** |  | **x** |  |  |  |  | **x** |  |  |
| **1.4.2** Expositions arts visuels, performances /cachets |  |  |  | **x** |  | **x** |  |  |  |  | **x** |  |  |
| **1.5 Projets start up** |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| **1.5.1**. Séances stratégiques pour études projets (30 projets |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | **x** |  |  |
| **1.5.2**. Jury (15 projets) |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | **x** |  |  |
| **1.5.4**. Journée lancement start up |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | **x** |  |  |
| **1.5.5**. Accompagnement (pour 10 projets) |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| **1.6. Investissements** |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| **1.6.4**. Aménagement conteneurs (bureaux fac'arts clubs) |  | **x** |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| **2.Colloque internationale** | **2.1**. Organisation Colloques |  |  |  |  | **x** |  |  |  |  |  |  |  |  |
| **3. Fonctionnement** | **3.2.3.**Frais de communication et administratifs pour appel d'offre |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |